



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « DE L'EAU POUR LE SAHEL » DU 15 DECEMBRE 2022

Procès-verbal

Quorum et ordre du jour

Il est relevé à l'émargement des adhérents : 9 participants et 12 pouvoirs donnés, soit 21 adhérents au total sur les 52 adhérents de l'association.

Les statuts de l'association, modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 18 septembre 2012, mentionnent dans son article 9 que l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) ne nécessite pas de quorum.

En conséquence, l'AGO démarre à 18h30 et peut valablement délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Introduction - Contexte 2022
- Intervention de Jean-Bosco BAZIÉ, Président Exécutif de l'ONG Eau Vive Internationale
- Sénégal et Togo
 - Actualités
 - Avancement des projets financés au Togo
- Rapport d'activité 2021-2022
- Rapport financier de l'exercice
- Perspectives 2023-2024 / Prévisions
- Préparation de la Mission au Togo, confirmation des dates et du programme
- Résolutions :
 - Vote du quitus
 - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Introduction - Contexte particulier de l'année 2021

En propos introductif Lucien KEMKENG, Président de l'association, remercie les participants de leur présence pour cette 29^{ème} Assemblée Générale.

Il salue particulièrement la présence de :

Jean-Bosco BAZIÉ, Président Exécutif de l'ONG Eau Vive Internationale

- **Intervention de Jean Bosco BAZIÉ, Président Exécutif de l'ONG Eau Vive Internationale**

Cf. document de présentation joint



Présentation
EVI_AG EPS 15 d...

- **Document de Joseph NDIAYE, Directeur de l'ONG Eau Vive Sénégal**

Cf. Rapport final du projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans la commune de SADIO (27 juin 2022) joint



Rapport final AEP
Sadio VO1082...

- **Avancement des projets financés au Togo par Eugénie Koudjoukalo KODJOLO Présidente Eau Vive Togo et Karo HAZIM coordinatrice**

La présentation des deux responsables mentionne le début des travaux pendant les vacances scolaires de Noël 2022. Un retour de l'avancement des travaux est prévu courant mars 2023.

- **Rapport d'activité 2020-2021 - Perspectives 2022**

Cf. document de présentation joint



PRESENTATION
AG De l'eau pou...

- **Rapport financier de l'exercice**

La Trésorière Pascale DEROBERT et le trésorier adjoint Marc DIAKHATE présentent à l'AGO les éléments du rapport financier 2021 dont l'arrêté est fixé au 31 décembre 2021.

La remise des reçus fiscaux pour l'ensemble des souscripteurs a été réalisée au printemps 2022, comme chaque année.

Cf. rapport financier pages 11 à 15 du rapport global de l'AG

- **Résolutions : vote du quitus - renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Le rapport d'activité 2020 -2021, le rapport financier de l'exercice et les perspectives 2022-2023 sont soumis aux votes des adhérents présents ou représentés.

Le scrutin, effectué à mains levées (via Skype), a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 21 voix

L'Assemblée Générale Ordinaire donne son quitus à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé au 15 décembre 2022 de 12 membres sur les 25 membres prévus dans les statuts.

Nous n'avons enregistré aucune démission.

4 administrateurs voient leur mandat arriver à échéance. Il s'agit de :

- Marc DIAKHATE
- Lucien KEMKENG
- Valerie PHILLIPS
- Pascal WALLON

Ces 4 administrateurs ont manifesté leur souhait de voir leur mandat renouvelé.

Une nouvelle candidate Agnès ROSSIGNOLE se présente cette année au mandat d'administrateur proposé au vote de l'AGO et au poste de secrétaire au bureau de l'Eau pour le Sahel.

Nous renouvelons notre appel à tous pour participer à hauteur de leurs disponibilités dans divers domaines (aide à la mise en forme de la newsletter d'EPS, ...)

Au final, 4 renouvellements au mandat d'administrateur sont proposés au vote de l'AGO.

Le scrutin, effectué à la voix (mains levées via Skype), a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 21 voix

Les 4 candidats sont réélus au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Le mandat de la nouvelle administratrice est proposé au vote de l'AGO.

Le scrutin, effectué à la voix (mains levées via Skype), a pour résultat :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix
- Pour : 21 voix

La candidate est élue au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale s'achève à 21h00

A Paris, le 15 décembre 2022.

Lucien KEMKENG
Président